

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 60195

Numéro SIREN : 480 146 117

Nom ou dénomination : @COM VALLEE DU LOT

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2018 sous le numéro de dépôt 356

@COM VALLEE DU LOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 428 580 euros
Siège social : 1 RUE DU CHEVRON D'OR
47300 PUJOLS
480146117 RCS AGEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 626 854,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	626 854,77 euros
A la réserve légale	31 342,74 euros
Solde	595 512,03 euros
A titre de dividendes aux associés	550 000,00 euros
Soit 3,85 euros par part	
Le solde	45 512,03 euros
En totalité au compte "autres réserves" pour	45 512,03 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 170 293,86 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 127,76 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 549 872,24 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

CDV

PM

MT

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2014 :

200 000,00 euros, soit 1,90 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2015 :

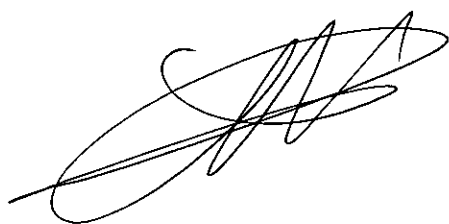
250 000,00 euros, soit 2,37 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2016 :

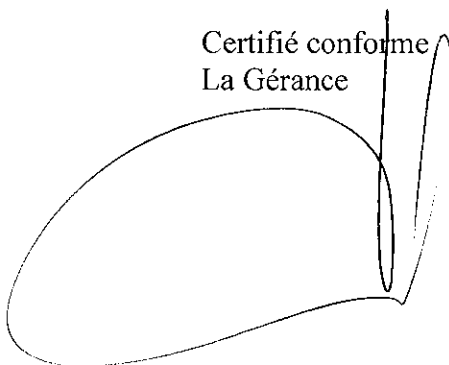
1 300 000,00 euros, soit 12,35 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 298,69 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 899 701,31 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 01 Décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

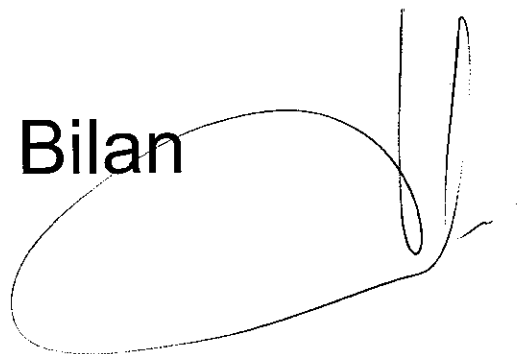


Certifié conforme
La Gérance



SARL @COM VALLEE DU LOT

Bilan

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'B' followed by a vertical line and a small flourish.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	2 569 488		2 569 488	2 569 488	
Autres immobilisations incorporelles	16 222	16 222			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	392 209	182 854	209 355	227 005	- 17 650
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 288 514		1 288 514	188 575	1 099 939
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	71 180		71 180	73 380	- 2 200
TOTAL (I)	4 337 613	199 076	4 138 537	3 058 448	1 080 089
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	5 484		5 484	11 218	- 5 734
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				9 912	- 9 912
Clients et comptes rattachés	1 925 421	325 956	1 599 465	2 156 267	- 556 802
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	3 500		3 500	3 500	
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	26 510		26 510	32 633	- 6 123
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	116 606		116 606	94 192	22 414
. Autres	141 942		141 942	156 454	- 14 512
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 186 071		1 186 071	1 151 494	34 577
Charges constatées d'avance	7 596		7 596	11 083	- 3 487
TOTAL (II)	3 413 130	325 956	3 087 174	3 626 753	- 539 579
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 750 743	525 032	7 225 710	6 685 200	540 510

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	1 428 580	1 052 640	375 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	698 597	21 905	676 692
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	105 264	105 264	
Réserves statutaires ou contractuelles	860 998	1 648 031	- 787 033
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	626 855	512 967	113 888
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 720 294	3 340 807	379 487
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	65 620	139 460	- 73 840
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		1 011	- 1 011
. Associés	892 157	7 843	884 314
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720 076	565 151	154 925
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	273 679	232 614	41 065
. Organismes sociaux	165 484	204 026	- 38 542
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	394 988	474 470	- 79 482
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	40 677	28 051	12 626
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	51 363	54 578	- 3 215
Produits constatés d'avance	901 373	1 637 188	- 735 815
TOTAL (IV)	3 505 416	3 344 393	161 023
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 225 710	6 685 200	540 510

SARL @COM VALLEE DU LOT

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	4 413 432		4 413 432	3 890 958	522 474	13,43
Chiffres d'affaires Nets	4 413 432		4 413 432	3 890 958	522 474	13,43
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			320 816	354 947	- 34 131	-9,62
Autres produits			342	216	126	58,33
Total des produits d'exploitation			4 734 591	4 246 121	488 470	11,50
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			39 980	42 848	- 2 868	-6,69
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			5 734	97	5 637	N/S
Autres achats et charges externes			1 456 409	1 336 102	120 307	9,00
Impôts, taxes et versements assimilés			75 939	79 622	- 3 683	-4,63
Salaires et traitements			1 391 233	1 289 595	101 638	7,88
Charges sociales			439 798	427 530	12 268	2,87
Dotations aux amortissements sur immobilisations			50 740	49 601	1 139	2,30
Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			325 956	297 208	28 748	9,67
Dotations aux provisions						
Autres charges			54 967	3 563	51 404	N/S
Total des charges d'exploitation			3 840 756	3 526 166	314 590	8,92
RESULTAT EXPLOITATION			893 835	719 955	173 880	24,15
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations				34 965	- 34 965	-100
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			1 541	2 010	- 469	-23,33
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			1 541	36 975	- 35 434	-95,83
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 108	5 296	- 3 188	-60,20
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			2 108	5 296	- 3 188	-60,20
RESULTAT FINANCIER			-566	31 679	- 32 245	101,79
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			893 269	751 634	141 635	18,84

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	920	3 877	- 2 957	-76,27
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 004	- 1 004	-100
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	920	4 882	- 3 962	-81,16
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 928	36 368	- 27 440	-75,45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	798	3 000	- 2 202	-73,40
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles	9 725	39 368	- 29 643	-75,30
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 8 805	- 34 486	25 681	74,47
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	257 609	204 181	53 428	26,17
Total des Produits	4 737 052	4 287 978	449 074	10,47
Total des charges	4 110 198	3 775 011	335 187	8,88
RESULTAT NET	626 855	512 967	113 888	22,20
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL @COM VALLEE DU LOT

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 225 710,29 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 626 854,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Immobilisations financières :

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.
A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation mesurées au niveau de la filiale, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies et la valeur stratégique de l'entreprise.

- Informations spécifiques relatives à la 1^{ère} application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 2 569 488 euros.

Au 30/06/2017, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE**Montant du CICE sollicité**

Au titre de l'année civile 2016, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 68 575 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Exercice clos en cours d'année

Pour l'exercice clos le 30/06/2017, dont la période diffère de l'année civile, le CICE est calculé et comptabilisé en fonction des rémunérations éligibles pour la même période. Son montant s'élève à 76 618 €.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2015, d'un montant de 66 454 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 30/06/2017, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

- Investissements
- Formation
- Augmentation des rémunérations

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Augmentation de capital de 375 490 euros réalisée au moyen de la création de 37 594 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune, émises au prix de 28 euros chacune, soit avec prime de 18 euros par parts.

Acquisition de 100% des actions de la SAS PG CONSEIL pour la somme de 879 736 euros.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 569 488 Euros

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Déprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	2 569 488		2 569 488	%
TOTAL	2 569 488		2 569 488	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 337 613 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 585 710			2 585 710
Immobilisations corporelles	360 265	33 888	1 944	392 209
Immobilisations financières	261 955	1 099 938	2 200	1 359 694
TOTAL	3 207 931	1 133 826	4 144	4 337 613

Amortissements et dépréciations d'actif = 199 076 Euros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 222			16 222
Immobilisations corporelles	133 261	50 740	1 146	182 854
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	149 483	50 740	1 146	199 076

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Clientele abv	48 987	0	48 987	Non amortiss.
Clientele villeneuve	1 673 000	0	1 673 000	Non amortiss.
Malis de fusion ace	522 677	0	522 677	Non amortiss.
Clientele ace villeneuve	324 824	0	324 824	Non amortiss.
Autres immos incorporelles ace	16 222	16 222	0	3 ans
Inst.agenc. villeneuve	131 169	35 287	95 882	de 5 à 10 ans
Inst.agenc.villereal	47 434	4 171	43 263	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	42 882	32 025	10 856	de 3 à 5 ans
Mat bureau villeneuve	106 312	76 710	29 602	de 3 à 5 ans
Mat bureau villereal	5 060	184	4 876	5 ans
Mobilier villeneuve	59 353	34 477	24 876	5 ans
TOTAL	2 977 919	275 971	2 778 843	

Etat des créances = 2 292 755 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	71 180		71 180
Actif circulant & charges d'avance	2 221 575	2 221 575	
TOTAL	2 292 755	2 221 575	71 180

Provisions pour dépréciation = 325 956 Euros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	297 208	325 956	54 881	242 327	325 956
Comptes financiers					
TOTAL	297 208	325 956	54 881	242 327	325 956

Produits à recevoir par postes du bilan = 276 905 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	210 323
Clients et comptes rattachés	66 583
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	276 905

Charges constatées d'avance = 7 596 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 428 580 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	105264	10,00	1 052 640
Titres émis	37594	10,00	375 940
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	142858	10,00	1 428 580

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	3 340 807
Augmentation de capital	1 052 632 (1)
Dividendes	- 1 300 000
Variation des provisions règlementées	---
Subventions d'investissement	---
Résultat de l'exercice (avant affectation)	626 855
Capitaux propres à la clôture	3 720 294

(1) Capital pour 375 940 euros, prime d'émission pour 676 692 euros

Etat des dettes = 3 505 416 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	65 620	33 238	32 382	
Dettes financières diverses	892 157	892 157		
Fournisseurs	720 076	720 076		
Dettes fiscales & sociales	874 828	874 828		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	51 363	51 363		
Produits constatés d'avance	901 373	901 373		
TOTAL	3 505 416	3 473 034	32 382	

Charges à payer par postes du bilan = 973 849 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	556 754
Dettes fiscales & sociales	409 055
Autres dettes	8 039
TOTAL	973 849

Produits constatés d'avance = 901 373 Euros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 4 413 432 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 299 660	74,76 %
Produits des activités annexes	377 957	8,56 %
Rabais, remises & ristournes accord	735 815	16,67 %
TOTAL	4 413 432	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 257 609 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	893 835	260 733	633 102
Résultat financier	-566	-189	-377
Résultat exceptionnel	-8 805	-2 935	-5 870
Participation des salariés			
TOTAL	884 464	257 609	626 855

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexe aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	9	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	32	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	41	0

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraiteIndemnités de fin de carrière

La valeur actuelle probable des droits acquis par les salariés présents à la clôture de l'exercice au titre des indemnités de départ en retraite prévues par la convention collective applicable, ou le code du travail quand il est plus favorable, est évaluée à 146 850 €.

Cet engagement est calculé en fonction des principales hypothèses suivantes qui ont été revues dans le cadre des nouvelles dispositions légales relatives au départ à la retraite :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge légal avec charges sociales de 38 %.
- Taux de progression annuel des salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite : 1,5%.
- Table de turnover moyen.
- Taux d'actualisation brut : 1,67%
- Table de mortalité : INSEE 2017

Identité de la société mère consolidant les comptes

SARL ACOM EXPERTISE

1, Rue du Chevron d'Or

47300 PUJOLS

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 276 905 €uros

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Cleints fact a etablr(418100)	210 323
TOTAL	210 323

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Four avoir a recevoir(409800)	22 908
Etat produit a recevoir(448700)	40 452
Produits a recevoir(468700)	3 223
TOTAL	66 583

Charges constatées d'avance = 7 596 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000)	7 596
TOTAL	7 596

Charges à payer = 973 849 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four fact non parvenues(408100)	556 754
TOTAL	556 754

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov.cong.payes/salaires(428200)	116 979
Provision gratification(428250)	134 000
Prov personnel a payer(428600)	22 700
Prov.cong.pay./ch.sociale(438200)	43 282
Provision ch gratification(438250)	50 000
Org.soc. charg.a payer(438600)	1 417
Charges a payer(448600)	40 677
TOTAL	409 055

Autres dettes	Montant
Charges a payer(468600)	8 039
TOTAL	8 039

Produits constatés d'avance = 901 373 €uros

Produits constatés d'avance	Montant
Prod constatés d'avance(487000)	820 987
Protection juridique d'avance(487100)	80 386
TOTAL	901 373

Annexe aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SECAF	15 245	52 222	100	148 435	148 435			129 808	28 935	
PG CONSEIL	205 500	122 883	100	1 099 939	1 099 939			1 025 835	146 277	
ACOM ENERGY	40 000	2 684	100	40 000	40 000			15 261	2 798	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



@COM VALLEE DU LOT

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.428.580 €

1, rue du Chevron d'Or

47300 – PUJOLS

R.C.S. AGEN 480 146 117

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

CABINET KRIBS S.A.
2 rue Jane Addams
14280 – SAINT CONTEST



Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société @COM VALLEE DU LOT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Nous avons, dans ce cadre, apprécié la mise en œuvre des méthodes de suivi des factures à recevoir, des produits constatés d'avance et des factures à établir, telles que décrites à l'annexe comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Saint Contest, le 15 novembre 2017

CABINET KRIBS S.A.

Pierre SCHMITT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de CAEN

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	2 569 488		2 569 488	2 569 488	
Autres immobilisations incorporelles	16 222	16 222			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	392 209	182 854	209 355	227 005	- 17 650
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 288 514		1 288 514	188 575	1 099 939
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	71 180		71 180	73 380	- 2 200
TOTAL (0)	4 337 613	199 076	4 138 537	3 058 448	1 080 089
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	5 484		5 484	11 218	- 5 734
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				9 912	- 9 912
Clients et comptes rattachés	1 925 421	325 956	1 599 465	2 156 267	- 556 802
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	3 500		3 500	3 500	
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	26 510		26 510	32 633	- 6 123
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	116 606		116 606	94 192	22 414
. Autres	141 942		141 942	156 454	- 14 512
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 186 071		1 186 071	1 151 494	34 577
Charges constatées d'avance	7 596		7 596	11 083	- 3 487
TOTAL (I)	3 413 130	325 956	3 087 174	3 626 753	- 539 579
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 750 743	525 032	7 225 710	6 685 200	540 510

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	1 428 580	1 052 640	375 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	698 597	21 905	676 692
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	105 264	105 264	
Réserves statutaires ou contractuelles	860 998	1 648 031	- 787 033
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	626 855	512 967	113 888
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 720 294	3 340 807	379 487
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	65 620	139 460	- 73 840
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		1 011	- 1 011
. Associés	892 157	7 843	884 314
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720 076	565 151	154 925
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	273 679	232 614	41 065
. Organismes sociaux	165 484	204 026	- 38 542
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	394 988	474 470	- 79 482
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	40 677	28 051	12 626
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	51 363	54 578	- 3 215
Produits constatés d'avance	901 373	1 637 188	- 735 815
TOTAL (IV)	3 505 416	3 124 493	161 023
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 225 710	6 685 200	540 510

S.A. CABINET KRIEB
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)	Variation	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	4 413 432		4 413 432	3 890 958	522 474	13,43
Chiffres d'affaires Nets	4 413 432		4 413 432	3 890 958	522 474	13,43
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges		320 816	354 947	- 34 131	-9,62	
Autres produits		342	216	126	58,33	
Total des produits d'exploitation	4 734 591	4 246 121	488 470	11,50		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements		39 980	42 848	- 2 868	-6,69	
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements		5 734	97	5 637	N/S	
Autres achats et charges externes		1 456 409	1 336 102	120 307	9,00	
Impôts, taxes et versements assimilés		75 939	79 622	- 3 683	-4,63	
Salaires et traitements		1 391 233	1 289 595	101 638	7,88	
Charges sociales		439 798	427 530	12 268	2,87	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		50 740	49 601	1 139	2,30	
Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		325 956	297 208	28 748	9,67	
Dotations aux provisions						
Autres charges		54 967	3 563	51 404	N/S	
Total des charges d'exploitation	3 840 756	3 526 166	314 590	8,92		
RESULTAT EXPLOITATION	893 835	719 955	173 880	24,15		
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations			34 965	- 34 965	-100	
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés		1 541	2 010	- 469	-23,33	
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers	1 541	36 975	- 35 434	-95,83		
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées		2 108	5 296	- 3 188	-60,20	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières	2 108	5 296	- 3 188	-60,20		
RESULTAT FINANCIER	-566	31 679	-32 245	-101,79		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	893 269	751 634	141 635	18,84		

S.A. CABINET KRIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	920	3 877	- 2 957	-76,27
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 004	- 1 004	-100
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	920	4 882	- 3 962	-81,16
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 928	36 368	- 27 440	-75,45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	798	3 000	- 2 202	-73,40
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles	9 725	39 368	- 29 643	-75,30
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 8 805	- 34 486	25 681	74,47
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	257 609	204 181	53 428	26,17
Total des Produits	4 737 052	4 287 978	449 074	10,47
Total des charges	4 110 198	3 775 011	335 187	8,88
RESULTAT NET	626 855	512 967	113 888	22,20
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

S.A. CABINET KRISS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 225 710,29 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 626 854,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Immobilisations financières :

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation mesurées au niveau de la filiale, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies et la valeur stratégique de l'entreprise.

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Informations spécifiques relatives à la 1^{ère} application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 2 569 488 euros.

Au 30/06/2017, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE**Montant du CICE sollicité**

Au titre de l'année civile 2016, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 68 575 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Exercice clos en cours d'année

Pour l'exercice clos le 30/06/2017, dont la période diffère de l'année civile, le CICE est calculé et comptabilisé en fonction des rémunérations éligibles pour la même période. Son montant s'élève à 76 618 €.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2015, d'un montant de 66 454 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 30/06/2017, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

- Investissements
- Formation
- Augmentation des rémunérations

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Augmentation de capital de 375 490 euros réalisée au moyen de la création de 37 594 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune, émises au prix de 28 euros chacune, soit avec prime de 18 euros par parts.

Acquisition de 100% des actions de la SAS PG CONSEIL pour la somme de 879 736 euros.

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 569 488 Euros

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréc.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	2 569 488		2 569 488	%
TOTAL	2 569 488		2 569 488	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 337 613 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 585 710			2 585 710
Immobilisations corporelles	360 265	33 888	1 944	392 209
Immobilisations financières	261 955	1 099 938	2 200	1 359 694
TOTAL	3 207 931	1 133 826	4 144	4 337 613

Amortissements et dépréciations d'actif = 199 076 Euros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 222			16 222
Immobilisations corporelles	133 261	50 740	1 146	182 854
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	149 483	50 740	1 146	199 076

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Clientele abv	48 987	0	48 987	Non amortiss.
Clientele villeneuve	1 673 000	0	1 673 000	Non amortiss.
Malis de fusion ace	522 677	0	522 677	Non amortiss.
Clientele ace villeneuve	324 824	0	324 824	Non amortiss.
Autres immos incorporelles ace	16 222	16 222	0	3 ans
Inst.agenc. villeneuve	131 169	35 287	95 882	de 5 à 10 ans
Inst.agenc.villereal	47 434	4 171	43 263	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	42 882	32 025	10 856	de 3 à 5 ans
Mat bureau villeneuve	106 312	76 710	29 602	de 3 à 5 ans
Mat bureau villereal	5 060	184	4 876	5 ans
Mobilier villeneuve	59 353	34 477	24 876	5 ans
TOTAL	2 977 919	275 971	2 778 843	

Etat des créances = 2 292 755 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	71 180		71 180
Actif circulant & charges d'avance	2 221 575	2 221 575	
TOTAL	2 292 755	2 221 575	71 180

Provisions pour dépréciation = 325 956 Euros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	297 208	325 956	54 881	242 327	325 956
Comptes financiers					
TOTAL	297 208	325 956	54 881	242 327	325 956

S.A. CABINET KRIDS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Produits à recevoir par postes du bilan = 276 905 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	210 323
Autres créances	66 583
Disponibilités	
TOTAL	276 905

Charges constatées d'avance = 7 596 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 428 580 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	105264	10,00	1 052 640
Titres émis	37594	10,00	375 940
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	142858	10,00	1 428 580

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	3 340 807
Augmentation de capital	1 052 632 (1)
Dividendes	- 1 300 000
Variation des provisions réglementées	---
Subventions d'investissement	---
Résultat de l'exercice (avant affectation)	626 855
Capitaux propres à la clôture	3 720 294

(1) Capital pour 375 940 euros, prime d'émission pour 676 692 euros

Etat des dettes = 3 505 416 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	65 620	33 238	32 382	
Dettes financières diverses	892 157	892 157		
Fournisseurs	720 076	720 076		
Dettes fiscales & sociales	874 828	874 828		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	51 363	51 363		
Produits constatés d'avance	901 373	901 373		
TOTAL	3 505 416	3 473 034	32 382	

Charges à payer par postes du bilan = 973 849 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	556 754
Dettes fiscales & sociales	409 055
Autres dettes	8 039
TOTAL	973 849

Produits constatés d'avance = 901 373 Euros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 4 413 432 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 299 660	74,76 %
Produits des activités annexes	377 957	8,56 %
Rabais, remises & ristournes accord	735 815	16,67 %
TOTAL	4 413 432	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 257 609 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	893 835	260 733	633 102
Résultat financier	-566	-189	-377
Résultat exceptionnel	-8 805	-2 935	-5 870
Participation des salariés			
TOTAL	884 464	257 609	626 855

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	9	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	32	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	41	0

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraiteIndemnités de fin de carrière

La valeur actuelle probable des droits acquis par les salariés présents à la clôture de l'exercice au titre des indemnités de départ en retraite prévues par la convention collective applicable, ou le code du travail quand il est plus favorable, est évaluée à 146 850 €.

Cet engagement est calculé en fonction des principales hypothèses suivantes qui ont été revues dans le cadre des nouvelles dispositions légales relatives au départ à la retraite :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge légal avec charges sociales de 38 %.
- Taux de progression annuel des salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite : 1,5%.
- Table de turnover moyen.
- Taux d'actualisation brut : 1,67%
- Table de mortalité : INSEE 2017

Identité de la société mère consolidant les comptes

SARL ACOM EXPERTISE

1, Rue du Chevron d'Or

47300 PUJOLS

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 276 905 Euros

Produits à recevoir sur clls et comptes rattachés	Montant
Cleints fact a etablr(418100)	210 323
TOTAL	210 323

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Four avoir a recevoir(409800)	22 908
Etat produit a recevoir(448700)	40 452
Produits a recevoir(468700)	3 223
TOTAL	66 583

Charges constatées d'avance = 7 596 Euros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000)	7 596
TOTAL	7 596

Charges à payer = 973 849 Euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four fact non parvenues(408100)	556 754
TOTAL	556 754

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov.cong.payes/salaires(428200)	116 979
Provision gratification(428250)	134 000
Prov personnel a payer(428600)	22 700
Prov.cong.pay./ch.sociale(438200)	43 282
Provision ch gratification(438250)	50 000
Org.soc. charg.a payer(438600)	1 417
Charges a payer(448600)	40 677
TOTAL	409 055

Autres dettes	Montant
Charges a payer(468600)	8 039
TOTAL	8 039

Produits constatés d'avance = 901 373 Euros

Produits constatés d'avance	Montant
Prod constatés d'avance(487000)	820 987
Protection juridique d'avance(487100)	80 386
TOTAL	901 373

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SECAF	15 245	52 222	100	148 435	148 435			129 808	28 935	
PG CONSEIL	205 500	122 883	100	1 099 939	1 099 939			1 025 835	146 277	
ACOM ENERGY	40 000	2 684	100	40 000	40 000			15 261	2 798	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES